



Bordeaux, le 06 octobre 2011

Evelyne FAUGEROLLE
Secrétaire Départementale du SE-UNSA

à

Monsieur l'Inspecteur d'Académie,

Monsieur l'Inspecteur d'Académie,

J'ai l'honneur de vous informer que, dans l'attente de l'ouverture de discussions sur le dossier de l'aide administrative aux directeurs d'école, le SE-Unsa maintient sa consigne de blocage administratif durant le mois d'octobre en direction des directrices et directeurs d'école.

L'annonce, courant septembre, de 4000 nouveaux emplois aidés pour l'Education Nationale ne permet pas d'apaiser le conflit. D'une part, le nombre de ces emplois est nettement insuffisant : environ 70 nous avez-vous indiqué lors de l'audience que vous nous avez accordée le 28 septembre dernier. D'autre part l'absence de fléchage ne permet pas de garantir l'octroi effectif de ces emplois en direction de l'aide administrative.

C'est le Ministère qui a rompu unilatéralement l'engagement qu'il avait pris, en 2006, en direction des directeurs et directrices, alors que ceux-ci continuent pourtant de s'investir au quotidien pour assurer le bon fonctionnement de leurs écoles. Le SE-Unsa continue donc à porter ce dossier par tous les moyens en faisant appel à la solidarité de la profession mais aussi des parents d'élèves et des élus. Vous trouverez en pièce jointe la lettre que le secrétaire général du SE-Unsa a adressée au Ministre de l'Education Nationale.

Restant à votre disposition pour tout échange sur ce dossier, veuillez agréer, Monsieur l'Inspecteur d'Académie, l'expression de mes salutations distinguées.



Section de la Gironde

33 bis rue de Carros 33074 Bordeaux Cedex
Tel : 05.57.59.00.30 Télécopie : 05.57.59.00.39
33@se-unsa.org
<http://sections.se-unsa.org/33>